



Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>21</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>A</b>
Semestre	<b>5</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>1.5</b>	Coefficient	<b>1,5</b>	Session de rattrapage	<b>oui</b>		

**Responsable** : Mme Bernardo

### Objectifs pédagogiques

La finalité du cours est de faire prendre conscience aux étudiants de la place incontournable du droit dans la vie quotidienne du citoyen. Chaque société façonne son propre droit et vice et versa. Si « la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine » sont aujourd'hui considérés d'« intérêt public », a fortiori l'étudiant en architecture doit connaître les méandres du droit soit pour s'en accommoder en le comprenant, réfutant l'idée d'un savoir abscons, soit pour s'en affranchir en le contournant, à force de maîtrise. Il n'est pas pire soumis que l'ignorant. De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le droit ? Comment cette science sociale fonctionne-t-elle ? Quels en sont les rouages et les concepts principaux ? Quelle place accorde-t-il à la personne humaine dans la cité ? Quelles institutions l'animent ? Pour l'architecte, il est indispensable de comprendre les fondements de sa vie professionnelle. Celle-ci se déroule dans un environnement totalement immergé dans le droit, que l'on parle de bien, de contrat ou de responsabilité.

### Contenu

Les thèmes sont choisis autour de cinq axes constructifs du droit :

- Les fondations du droit :
- Ses fondements
- Ses distinctions
- La mécanique du droit
- Ses outils
- Ses histoires
- Ses matériaux
- La pratique du droit
- Applications de la règle
- Contestations, litiges ou procès
- Les piliers du droit
- Personne / Chose
- Contrat / Responsabilité
- L'architecture entourée de droits
- Le droit de la construction
- Le droit de l'urbanisme

### Mode d'évaluation

Examen sur table

### Bibliographie

En dehors de l'assiduité au cours, nous souhaitons que les étudiants s'intéressent à la question juridique à travers la presse quotidienne. Des documents de réflexion seront distribués sur les thèmes abordés. L'examen se déroulera sous forme d'un écrit.

Les ouvrages d'introduction au droit sont pléthore. Nous en donnerons la liste lors du premier cours.

Chaque thème fera l'objet d'une bibliographie spécifique.

- Sophocle, Antigone, vers 442 av. J.C.
- Emmanuel Pierrat, Antimanuel de droit, Paris, Bréal, 2007
- Desgodets, Antoine et Goupy, Martin, Les Loix des bastiments, Paris, 1748
- Bruno Latour, La fabrique du droit, Paris, La Découverte, 2002
- Les travaux de Pierre Legendre, Mireille Delmas-Marty, Alain Supiot, Bernard Edelman et Marie-Angèle Hermitte
- Cornu (dir.), Vocabulaire juridique [1997], Paris, PUF, Coll. Quadrige Dicos Poche, 10e édition, 2014

Adresses de sites numériques en relation

<http://legifrance.gouv.fr/>

<http://www.courdecassation.fr/>

<http://www.conseil-etat.fr/>

### Discipline

- **Sciences humaines et sociales pour l'architecture**

- Profession et rôle de l'architecte
  - Réglementations, procédures
-